



Date : 01/15/2015

Version : 1

Material Safety Data Sheet / Fiche signalétique

Lucas Heavy Duty Oil Stabilizer

1. Product and company identification / Identification du produit et de l'entreprise

Product name : Lucas Heavy Duty Oil Stabilizer
Nom du produit : *Lucas Heavy Duty Oil Stabilizer*
Material uses : Oil additives.
Utilisations : *Additifs d'huile.*
Product number / No de produit :
Supplier/Manufacturer / Fournisseur/Fabriqueur : Lucas Oil Products, Inc
 302 North Sheridan Street
 Corona, California 92880-2067
 Toll Free/Sans frais : 1-800-342-2512
 Tel/Tél. : (951) 270-0154
 Fax/Téléc. : (951) 270-1902
 Website/Site Web : www.LucasOil.com
MSDS authored by / FS rédigée par : KMK Regulatory Services Inc.
In case of emergency / En cas d'urgence : (951) 493-1149
 (951) 847-5949
 Markn@lucasoil.com

7:00A.M. to 5:00P.M. Monday thru Friday
 de 7 h 00 à 17 h 00, du lundi au vendredi

2. Hazards identification / Identification des dangers

Emergency overview / Vue d'ensemble des urgences

Physical state : Liquid. [Clear.]
État physique : *Liquide. [Clair.]*
Color : Amber.
Couleur : *Ambre.*
Odor : Petroleum.
Odeur : *Pétrole.*
Hazard statements : NOT EXPECTED TO PRODUCE SIGNIFICANT ADVERSE HEALTH EFFECTS WHEN THE RECOMMENDED INSTRUCTIONS FOR USE ARE FOLLOWED.
Mentions de danger : *N'EST PAS CENSÉ PRODUIRE D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES.*
Precautionary measures : No special precaution is required.
Mesures de précaution : *Aucune précaution particulière n'est requise.*
Routes of entry : Dermal contact. Eye contact. Inhalation. Ingestion.
Voies d'absorption : *Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.*



2. Hazards identification / Identification des dangers

Potential acute health effects / Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Inhalation</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Ingestion	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Ingestion</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Skin	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Peau</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Eyes	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Yeux</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>

Potential chronic health effects / Effets chroniques potentiels sur la santé

Chronic effects	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Effets chroniques</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Carcinogenicity	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Cancérogénicité</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Mutagenicity	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Mutagénicité</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Teratogenicity	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Térogénicité</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Developmental effects	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Effets sur le développement</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Fertility effects	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Effets sur la fertilité</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Target organs	: Not applicable.
<i>Organes cibles</i>	: <i>Non applicable.</i>

Over-exposure signs/symptoms / Signes/symptômes de surexposition

Inhalation	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Inhalation</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Ingestion	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Ingestion</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Skin	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Peau</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Eyes	: No known significant effects or critical hazards.
<i>Yeux</i>	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>

Medical conditions : None known.

aggravated by over-exposure

Conditions médicales aggravées par une surexposition : *Aucun connu.*

See toxicological information (Section 11)

Voir Information toxicologique (section 11)



3. Composition/information on ingredients / Information sur les composants

Name <i>Nom</i>	CAS number <i>Numéro CAS</i>	% <i>%</i>
Lubricating oils (petroleum), C>25, hydrotreated bright stock-based <i>Huiles lubrifiantes (pétrole), supérieures à C25, base bright stock, hydrotraitement</i>	72623-83-7 <i>72623-83-7</i>	60 - 100 <i>60 - 100</i>

Any concentration shown as a range is to protect confidentiality or is due to batch variation.

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified as hazardous to health or the environment and hence require reporting in this section.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. First aid measures / Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Eye contact	: Check for and remove any contact lenses. Immediately flush eyes with plenty of water for at least 20 minutes, occasionally lifting the upper and lower eyelids. Get medical attention if symptoms occur.
Contact avec les yeux	: <i>Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</i>
Skin contact	: In case of contact, immediately flush skin with plenty of water for at least 20 minutes while removing contaminated clothing and shoes. Wash clothing before reuse. Clean shoes thoroughly before reuse. Get medical attention if symptoms occur.
Contact avec la peau	: <i>En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</i>
Inhalation	: Move exposed person to fresh air. If not breathing, if breathing is irregular or if respiratory arrest occurs, provide artificial respiration or oxygen by trained personnel. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband. Get medical attention if symptoms occur.
Inhalation	: <i>Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</i>
Ingestion	: Wash out mouth with water. Do not induce vomiting unless directed to do so by medical personnel. Never give anything by mouth to an unconscious person. Get medical attention if symptoms occur.
Ingestion	: <i>Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</i>
Protection of first-aiders	: No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training.
Protection des sauveteurs	: <i>Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.</i>
Notes to physician	: No specific treatment. Treat symptomatically. Contact poison treatment specialist immediately if large quantities have been ingested or inhaled.





4. First aid measures / Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Note au médecin traitant : *Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.*

5. Fire-fighting measures / Mesures de lutte contre l'incendie

Flammability of the product : May be combustible at high temperature.

Inflammabilité du produit : *Peut être combustible à haute température.*

Extinguishing media / Moyens d'extinction

Suitable : Use an extinguishing agent suitable for the surrounding fire.

Utilisables : *Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.*

Not suitable : None known.

Non utilisables : *Aucun connu.*

Special exposure hazards : No specific fire or explosion hazard.

Dangers spéciaux en cas d'exposition : *Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.*

Hazardous thermal decomposition products : No specific data.

Produit de décomposition thermique dangereux : *Aucune donnée spécifique.*

Special protective equipment for fire-fighters : Fire-fighters should wear appropriate protective equipment and self-contained breathing apparatus (SCBA) with a full face-piece operated in positive pressure mode.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : *Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.*

Special remarks on fire hazards : Not available.

Remarque spéciale sur les risques d'incendie : *Non disponible.*

Special remarks on explosion hazards : Not available.

Remarque spéciale sur les risques d'explosion : *Non disponible.*

6. Accidental release measures / Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Personal precautions : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Evacuate surrounding areas. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. Do not touch or walk through spilled material. Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8).

Précautions individuelles : *Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).*

Environmental precautions : Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers. Inform the relevant authorities if the product has caused environmental pollution (sewers, waterways, soil or air).





6. Accidental release measures / Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Methods for cleaning up / Méthodes de nettoyage

- Small spill** : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Dilute with water and mop up if water-soluble. Alternatively, or if water-insoluble, absorb with an inert dry material and place in an appropriate waste disposal container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor.
- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Large spill** : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Prevent entry into sewers, water courses, basements or confined areas. Wash spillages into an effluent treatment plant or proceed as follows. Contain and collect spillage with non-combustible, absorbent material e.g. sand, earth, vermiculite or diatomaceous earth and place in container for disposal according to local regulations (see Section 13). Dispose of via a licensed waste disposal contractor. Note: see Section 1 for emergency contact information and Section 13 for waste disposal.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota: Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Handling and storage / Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Handling** : Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8). Eating, drinking and smoking should be prohibited in areas where this material is handled, stored and processed. Workers should wash hands and face before eating, drinking and smoking. Remove contaminated clothing and protective equipment before entering eating areas.
- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repos.
- Storage** : Store in accordance with local regulations. Store in original container protected from direct sunlight in a dry, cool and well-ventilated area, away from incompatible materials (see Section 10) and food and drink. Keep container tightly closed and sealed until ready for use. Containers that have been opened must be carefully resealed and kept upright to prevent leakage. Do not store in unlabeled containers. Use appropriate containment to avoid environmental contamination.





7. Handling and storage / Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. Exposure controls/personal protection / Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

<u>Occupational exposure limits</u> <u>Limites d'exposition professionnelle</u>		TWA (8 hours) MPT (8 heures)			STEL (15 mins) STEL (15 mins)			Ceiling Plafond			
Ingredient	List name	ppm	mg/ m ³	Other	ppm	mg/ m ³	Other	ppm	mg/ m ³	Other	Notations
<i>Ingredient</i>	<i>Nom de la liste</i>	<i>ppm</i>	<i>mg/ m³</i>	<i>Autre</i>	<i>ppm</i>	<i>mg/ m³</i>	<i>Autre</i>	<i>ppm</i>	<i>mg/ m³</i>	<i>Autre</i>	<i>Notations</i>
Lubricating oils (petroleum), C>25, hydrotreated bright stock-based <i>Huiles lubrifiantes (pétrole), supérieures à C25, base bright stock, hydrotraitement</i>	US ACGIH 4/2014	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	AB 4/2009	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	BC 7/2013	-	1	-	-	-	-	-	-	-	[b]
	ON 1/2013	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	QC 1/2014	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	US ACGIH 4/2014	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	AB 4/2009	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	BC 7/2013	-	1	-	-	-	-	-	-	-	[b]
	ON 1/2013	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	QC 1/2014	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]

Form: [a]Inhalable fraction [b]Mist

Forme: [a]Fraction inhalable [b]Brouillard

Consult local authorities for acceptable exposure limits.

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Recommended monitoring procedures : If this product contains ingredients with exposure limits, personal, workplace atmosphere or biological monitoring may be required to determine the effectiveness of the ventilation or other control measures and/or the necessity to use respiratory protective equipment. Reference should be made to appropriate monitoring standards. Reference to national guidance documents for methods for the determination of hazardous substances will also be required.

Procédures de surveillance recommandées : *Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.*

Engineering measures : Good general ventilation should be sufficient to control worker exposure to airborne contaminants.



8. Exposure controls/personal protection / Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

- Mesures techniques** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- Hygiene measures** : Wash hands, forearms and face thoroughly after handling chemical products, before eating, smoking and using the lavatory and at the end of the working period. Appropriate techniques should be used to remove potentially contaminated clothing. Wash contaminated clothing before reusing. Ensure that eyewash stations and safety showers are close to the workstation location.
- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Personal protection / Protection individuelle**
- Respiratory** : Use a properly fitted, air-purifying or supplied air respirator complying with an approved standard if a risk assessment indicates this is necessary. Respirator selection must be based on known or anticipated exposure levels, the hazards of the product and the safe working limits of the selected respirator.
- Respiratoire** : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuración d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.
- Hands** : Chemical-resistant, impervious gloves complying with an approved standard should be worn at all times when handling chemical products if a risk assessment indicates this is necessary.
- Mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Eyes** : Safety eyewear complying with an approved standard should be used when a risk assessment indicates this is necessary to avoid exposure to liquid splashes, mists or dusts. If contact is possible, the following protection should be worn, unless the assessment indicates a higher degree of protection: safety glasses with side-shields.
- Yeux** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
- Skin** : Personal protective equipment for the body should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Environmental exposure controls** : Emissions from ventilation or work process equipment should be checked to ensure they comply with the requirements of environmental protection legislation. In some cases, fume scrubbers, filters or engineering modifications to the process equipment will be necessary to reduce emissions to acceptable levels.



8. Exposure controls/personal protection / Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Contrôle de l'action des agents d'environnement	: <i>Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.</i>
Other protection	: Not available.
Autre protection	: <i>Non disponible.</i>

9. Physical and chemical properties / Propriétés physico-chimiques

Physical state	: Liquid. [Clear.]
État physique	: <i>Liquide. [Clair.]</i>
Flash point	: Closed cup: 218.33°C (425°F)
Point d'éclair	: <i>Vase clos: 218.33°C (425°F)</i>
Burning time	: Not applicable.
Durée de combustion	: <i>Non applicable.</i>
Burning rate	: Not applicable.
Vitesse de combustion	: <i>Non applicable.</i>
Auto-ignition temperature	: Not available.
Température d'auto-inflammation	: <i>Non disponible.</i>
Flammable limits	: Not available.
Limites d'inflammabilité	: <i>Non disponible.</i>
Color	: Amber.
Couleur	: <i>Ambre.</i>
Odor	: Petroleum.
Odeur	: <i>Pétrole.</i>
Taste	: Not available.
Goût	: <i>Non disponible.</i>
Molecular weight	: Not applicable.
Poids moléculaire	: <i>Non applicable.</i>
Molecular formula	: Not applicable.
Formule moléculaire	: <i>Non applicable.</i>
pH	: Not available.
pH	: <i>Non disponible.</i>
Boiling/condensation point	: >260°C (>500°F)
Point d'ébullition/condensation	: <i>>260°C (>500°F)</i>
Melting/freezing point	: Not available.
Point de fusion/congélation	: <i>Non disponible.</i>
Critical temperature	: Not available.
Température critique	: <i>Non disponible.</i>
Relative density	: 0.8958
Densité relative	: <i>0.8958</i>





9. Physical and chemical properties / Propriétés physico-chimiques

Vapor pressure	: Not available.
<i>Pression de vapeur</i>	: <i>Non disponible.</i>
Vapor density	: Not available.
<i>Densité de vapeur</i>	: <i>Non disponible.</i>
Volatility	: Not available.
<i>Volatilité</i>	: <i>Non disponible.</i>
Odor threshold	: Not available.
<i>Seuil de l'odeur</i>	: <i>Non disponible.</i>
Evaporation rate	: Not available.
<i>Vitesse d'évaporation</i>	: <i>Non disponible.</i>
SADT	: Not available.
<i>TDAA</i>	: <i>Non disponible.</i>
Viscosity	: Kinematic (100°C (212°F)): 1.1 cm ² /s (110 cSt)
<i>Viscosité</i>	: <i>Cinématique (100°C (212°F)): 1.1 cm²/s (110 cSt)</i>
Ionicity (in water)	: Not available.
<i>Ionicté (dans l'eau)</i>	: <i>Non disponible.</i>
Dispersibility properties	: Not available.
<i>Propriétés de dispersibilité</i>	: <i>Non disponible.</i>
Solubility	: Negligible at 25°C
<i>Solubilité</i>	: <i>Négligeable à 25°C</i>
Physical/chemical properties comments	: Not available.
<i>Remarques physico-chimiques</i>	: <i>Non disponible.</i>

10. Stability and reactivity / Stabilité du produit et réactivité

Chemical stability	: The product is stable.
<i>Stabilité chimique</i>	: <i>Le produit est stable.</i>
Conditions to avoid	: No specific data.
<i>Conditions à éviter</i>	: <i>Aucune donnée spécifique.</i>
Incompatible materials	: Reactive or incompatible with the following materials: oxidizing materials.
<i>Matériaux incompatibles</i>	: <i>Réactif ou incompatible avec les matières suivantes: matières oxydantes.</i>
Hazardous decomposition products	: Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.
<i>Produits de décomposition dangereux</i>	: <i>Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.</i>
Possibility of hazardous reactions	: Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.
<i>Risque de réactions dangereuses</i>	: <i>Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.</i>





11. Toxicological information / Informations toxicologiques

Acute toxicity / Toxicité aiguë

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Chronic toxicity / Toxicité chronique

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion / Irritation/Corrosion

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Sensitizer / Sensibilisant

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Carcinogenicity / Cancérogénicité

Classification / Classification

Product/ingredient name <i>Nom du produit ou de l'ingrédient</i>	OSHA <i>OSHA</i>	IARC <i>CIRC</i>	NTP <i>NTP</i>	ACGIH <i>ACGIH</i>	EPA <i>EPA</i>	NIOSH <i>NIOSH</i>
Lubricating oils (petroleum), C>25, hydrotreated bright stock-based <i>Huiles lubrifiantes (pétrole), supérieures à C25, base bright stock, hydrotraitement</i>	-	-	-	A4	-	-
	-	-	-	A4	-	-

Mutagenicity / Mutagénicité

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Teratogenicity / Tératogénicité

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Reproductive toxicity / Toxicité pour la reproduction

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Synergistic products : Not available.

Produits synergiques : *Non disponible.*

12. Ecological information / Informations écotoxicologiques

Ecotoxicity : No known significant effects or critical hazards.

Écotoxicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Aquatic ecotoxicity / Écotoxicité en milieu aquatique

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Persistence/degradability / Persistance/dégradabilité

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Partition coefficient: n-octanol/water : Not available.





12. Ecological information / Informations écotoxiques

Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Bioconcentration factor	: Not available.
Facteur de bioconcentration	: Non disponible.
Mobility	: Not available.
Mobilité	: Non disponible.
Toxicity of the products of biodegradation	: Not available.
Toxicité des produits de biodégradation	: Non disponible.
Other adverse effects	: No known significant effects or critical hazards.
Effets nocifs divers	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>

13. Disposal considerations / Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Waste disposal	: The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible. Disposal of this product, solutions and any by-products should comply with the requirements of environmental protection and waste disposal legislation and any regional local authority requirements. Dispose of surplus and non-recyclable products via a licensed waste disposal contractor. Waste should not be disposed of untreated to the sewer unless fully compliant with the requirements of all authorities with jurisdiction. Waste packaging should be recycled. Incineration or landfill should only be considered when recycling is not feasible. This material and its container must be disposed of in a safe way. Empty containers or liners may retain some product residues. Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers.
-----------------------	---

Élimination des déchets	: <i>Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.</i>
--------------------------------	--

Waste stream	: Not available.
Répartition des déchets	: Non disponible.
RCRA classification	: Not available.
Classification RCRA	: Non disponible.

Disposal should be in accordance with applicable regional, national and local laws and regulations.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Refer to Section 7: HANDLING AND STORAGE and Section 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION for additional handling information and protection of employees.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.





14. Transport information / Informations relatives au transport

Regulatory information <i>Informations réglementaires</i>	UN number <i>Numéro NU</i>	Proper shipping name <i>Nom d'expédition correct</i>	Classes <i>Classes</i>	PG* <i>GE*</i>	Label <i>Étiquette</i>	Additional information <i>Autres informations</i>
TDG Classification <i>Classification pour le TMD</i>	Not regulated. Non réglementé.	- -	-	-		- -
IMDG Class <i>Classe IMDG</i>	Not regulated. Non réglementé.	- -	-	-		- -
IATA-DGR Class <i>Classe IATA-DGR</i>	Not regulated. Non réglementé.	- -	-	-		- -

PG* : Packing group

Exemption to the above classification may apply.

AERG : Not applicable*GE* : Groupe d'emballage**Une exemption à la classification ci-dessus peut s'appliquer.***AERG** : Non applicable

15. Regulatory information / Information sur la réglementation

WHMIS (Canada) : Not controlled under WHMIS (Canada).**SIMDUT (Canada)** : *Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).***Canadian lists / Listes canadiennes****Canadian NPRI** : None of the components are listed.**INRP canadien** : *Aucun des composants n'est répertorié.***CEPA Toxic substances** : None of the components are listed.**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : *Aucun des composants n'est répertorié.***Canada inventory** : All components are listed or exempted.**Inventaire du Canada** : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the Controlled Products Regulations and the MSDS contains all the information required by the Controlled Products Regulations.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

International regulations / Réglementations Internationales

International lists :

- Australia inventory (AICS)**: All components are listed or exempted.
- China inventory (IECSC)**: All components are listed or exempted.
- Japan inventory**: Not determined.
- Korea inventory**: All components are listed or exempted.
- Malaysia Inventory (EHS Register)**: Not determined.
- New Zealand Inventory of Chemicals (NZIoC)**: All components are listed or exempted.
- Philippines inventory (PICCS)**: All components are listed or exempted.
- Taiwan inventory (CSNN)**: Not determined.





15. Regulatory information / Information sur la réglementation

Listes internationales	: Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire du Japon: Indéterminé. Inventaire de Corée: Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire Malaisien (Registre HSE): Indéterminé. Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire de Taiwan (CSNN): Indéterminé.
Chemical Weapons Convention List Schedule I Chemicals	: Not listed
Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques	: Non inscrit
Chemical Weapons Convention List Schedule II Chemicals	: Not listed
Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques	: Non inscrit
Chemical Weapons Convention List Schedule III Chemicals	: Not listed
Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques	: Non inscrit

16. Other information / Autres informations

Label requirements	: NOT EXPECTED TO PRODUCE SIGNIFICANT ADVERSE HEALTH EFFECTS WHEN THE RECOMMENDED INSTRUCTIONS FOR USE ARE FOLLOWED.
Renseignements à indiquer sur l'étiquette	: N'EST PAS CENSÉ PRODUIRE D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES.
History / Historique	
Date of issue / Date d'édition	: 01/15/2015
Version	: 1

Notice to reader

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the above-named supplier, nor any of its subsidiaries, assumes any liability whatsoever for the accuracy or completeness of the information contained herein.

Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown hazards and should be used with caution. Although certain hazards are described herein, we cannot guarantee that these are the only hazards that exist.





16. Other information / Autres informations

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

